

Dépenses de protection de l'environnement par les entreprises, 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 17 mai 2023

Les données de l'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement de 2020 sont maintenant offertes.

Chaque année, les entreprises canadiennes dépensent des milliards de dollars pour réduire les répercussions de leurs activités sur l'environnement, que ce soit en réponse ou non à la réglementation, aux conventions et aux accords volontaires canadiens ou internationaux (en vigueur ou prévus) en matière d'environnement. Ces données mettent en évidence le type de déboursé, d'investissement et la mobilisation des ressources internes. En outre, elles fournissent des renseignements sur les incitatifs et les obstacles à l'achat de biens, technologies et services visant à protéger l'environnement, entre autres.

Note aux lecteurs

Cette diffusion présente les données de l'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement de 2020. Cette enquête annuelle est menée auprès d'environ 6 000 établissements dans certaines industries primaires et dans le secteur de la fabrication.

Au moment de cette diffusion, les estimations de 2018 et de 2019 ont été révisées.

Pour obtenir plus de renseignements sur les variables et les définitions utilisées, voir la page [Enquête annuelle sur les dépenses de protection de l'environnement](#).

Tableaux disponibles : [38-10-0130-01](#) à [38-10-0137-01](#) et [38-10-0145-01](#) à [38-10-0147-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [1903](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).

